

Ordre du jour du comité syndical

Mercredi 02 octobre 2024 à 18 h

Siège du SMICTOM

- 1)** Appel nominal des membres et désignation d'un secrétaire de séance
- 2)** Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2024
- 3)** Présentation du rapport annuel d'activités 2023
- 4)** S3T'ec : modification des statuts pour l'adhésion du SMICTOM des Pays de Vilaine au Syndicat de Traitement
- 5)** Subvention : plateformes de stockage de bacs à serrures en campagne – soutien financier aux communes
- 6)** Marchés publics : avenant pour modification du taux de tva applicable pour le marché de nettoyage des contenants
- 7)** Redevance : avenant aux conventions de gestion de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères avec les EPCI – prise en charge des impayés par le SMICTOM à compter du 1^{er} janvier 2024
- 8)** Prévention : convention pour la période 2024-2026 avec le Réseau Éducation à l'Environnement du Pays de Fougères (REEPF) pour l'animation de programmes pédagogiques
- 9)** Prévention : avenant à la convention avec Familles Actives au Centre Social pour la gestion des sites de compostage collectif
- 10)** Finances : Décision Modificative n°2
- 11)** Finances : admissions en non-valeur – impayés des dépôts des professionnels en déchèterie
- 12)** Ressources Humaines : mise à jour du tableau des effectifs
- 13)** Décisions du Président et du Bureau
- 14)** Questions diverses